

En décembre, Kirikou et la sorcière est sorti sur grand écran. Générique de fin (provisoire) pour le producteur indépendant Didier Brunner et son studio d'Angoulême, Les Armateurs

Kirikou un cinéma d'exception



Pour qu'un minuscule personnage vive les aventures imaginées par Michel Ocelot, il a fallu la rencontre d'un créateur méticuleux, d'un producteur¹ combatif et cinq années de travail : «*Mon rôle est de produire ce que j'aime, avoue Didier Brunner, c'est-à-dire un cinéma d'animation d'auteur, de qualité, original. Je trouve Kirikou très beau, la presse lui a fait un accueil formidable, c'est un vrai plaisir.*»

Grâce aux 90 000 entrées enregistrées au cours des premiers quinze jours de projection et aux 400 000 espérées au bout de quatre mois, le producteur parisien a le moral au beau fixe. Pourtant son statut d'indépendant n'est pas de tout repos, notamment face aux majors américaines. Depuis novembre dernier, cinq longs métrages d'animation produits par Warner, Dream Works et Disney ont déboulé sur les écrans. Et Disney en promet un autre pour février.

Grâce à une distribution de choc, à une publicité massive et à la complicité des exploitants de salle, *Mulan* avait enregistré plus de deux millions de spectateurs en France, après seulement trois semaines de projection.

Des chiffres d'autant plus écrasants que, selon

Didier Brunner, les principaux opérateurs français (Gaumont, Pathé, UGC) ont fait l'erreur de délaissier le marché du film familial. Mais lui résiste, entend préserver une culture et une manière différente de raconter des histoires. Y compris avec des moyens dix fois inférieurs à ceux d'une production américaine.

L'an dernier déjà, sa politique d'auteur a été joliment récompensée. *La Vieille Dame et les Pigeons* réalisé par Sylvain Chomet – un ancien de l'Atelier BD d'Angoulême – a décroché de nombreux trophées internationaux. *Les Triplettes de Belleville*, la version longue de l'histoire est en préparation. Deux séries télévisées sont également en cours de production : *Belphégor* et *T'Choupi* pour les tout-petits.

«*C'est vrai qu'il faut prendre des risques pour que Victor Hugo ne soit pas uniquement visible en version Disney. Nous avons des talents, des réalisateurs et des créateurs européens qui, trop souvent, travaillent pour les studios américains. Pour les garder ou les rapatrier, il faut miser sur des productions à haute valeur artistique et sur la qualité.*»

Pour satisfaire cette exigence qualitative et suivre le fil de la fabrication, le producteur parisien a créé un studio de dessin animé assisté par ordinateur. Locaux moins chers, soutien à la formation et à l'investissement, tradition de l'image et aujourd'hui aide à la promotion de *Kirikou* : le patron des Armateurs énumère, sans hésiter, les raisons qui lui ont fait choisir Angoulême en 1995.

Mme Paturaud veille sur l'unité charentaise principalement composée d'anciens élèves des beaux-arts. A tous, le succès de *Kirikou* fait chaud au cœur. Ils ont, pendant près de trois ans, travaillé sur le long métrage. «*Nous avons participé à la recherche des décors, des couleurs des personnages avec un réalisateur très exigeant. Puis nous avons fait la mise en couleur, le compositing, le shoot...*», explique l'as-



L'Ecole supérieure de l'image

C'est un professionnel des nouvelles images qui dirige l'Ecole supérieure de l'image, ou Ecole européenne supérieure des arts et technologies de l'image. Pierre Hénon, en poste depuis novembre 1997, est détaché de l'Institut national de l'audiovisuel où il a dirigé les programmes de recherche et participé à l'organisation du festival Imagina. C'est aussi le fondateur du Festival européen des jeunes créateurs en infographie. L'Esi accueille 250 étudiants répartis équitablement sur deux sites, à Poitiers et Angoulême, villes qui gèrent l'établissement, avec le Conseil régional, au sein d'un syndicat mixte – la tutelle pédagogique étant du ressort de l'Etat. Les formations portent, à Poitiers, sur la création télévisuelle et la réalité virtuelle, et à Angoulême, sur l'édition et la création multimédia.

Deux cycles d'enseignement sont validés par des diplômes nationaux. Le Diplôme national d'arts plastiques (DNAP) est délivré après trois années post-bac avec deux options : «art» et «communication» (sur les deux sites), et une option spécifique à Angoulême : «communication, mention bande dessinée». Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), deux ans après le premier cycle, n'a qu'une option : «communication». Un troisième cycle est à l'étude avec le CNBDI. Pierre Hénon milite pour une «pédagogie d'ouverture, de vivacité, d'intelligence», qui passe par l'accueil d'artistes et l'ouverture vers le milieu professionnel. A la sortie, les étudiants se placent sans trop de peine dans différents secteurs : films d'animation, télévision, vidéo, photo, multimédia. «Il y a de la place pour le diplômé sachant montrer qu'il est inventif, qu'il a un sens créatif très fort, qu'il connaît la technique, sans pour autant être un informaticien, qu'il est capable de dialoguer car tout se fait maintenant en équipe (créateurs, ingénieurs, techniciens). Il y a aussi de la place pour des parcours plus personnels. Certains deviendront des artistes.» J-L T

Un héros très entouré

Dans un «affectueux salut à l'Afrique», Michel Ocelot, réalisateur-auteur a tissé un conte original. Les voix, la musique de Youssou N'Dour, les décors, les couleurs et les personnages respectent l'intelligence de l'histoire. Un minuscule Kirikou découvre les adultes, leurs croyances et oppose la raison au pouvoir maléfique d'une sorcière. Pour applaudir Kirikou, le Poitou-Charentes a bénéficié d'un traitement de faveur. Le soutien du Conseil régional et du Pôle image ont permis le financement d'une dizaine de copies qui ont tourné dans les salles de la région avant la sortie nationale du 9 décembre. A Angoulême, le CNBDI a projeté le long métrage et organisé des avant-premières destinées à la presse.

En partenariat avec Hatier, un document pédagogique a été édité. Il permet aux élèves de CM1 et CM2 et aux instituteurs de s'intéresser à l'Afrique, à la technique du dessin animé et à la manière de raconter une histoire.

Grâce au Centre régional de promotion du cinéma, Kirikou peut être vu dans les zones rurales. La responsable, Evelyne Vullierme, travaille avec les associations, les exploitants de petites salles, les écoles, et fait circuler les deux copies dont elle dispose. «C'est peu et c'est dommage, avoue-t-elle, car le film est magnifique et il y a énormément de demandes.»

Contact : 05 49 88 88 28

sistante directrice du studio. Environ 60% du travail a été accompli ici. Le lay out a été fait à Paris et l'animation à Riga.

Si il y a recours, Didier Brunner ne considère pas la délocalisation comme une solution à long terme. Ni d'un point de vue économique, ni d'un point de vue éthique : «*Il faut choisir, confie-t-il, soit tout délocaliser pour produire encore moins cher, soit trouver les moyens de maintenir une activité de création.*»

La sauvegarde du cinéma d'animation *made in Europe* passerait dès lors par plusieurs phases : développement des productions à haute valeur artistique (longs métrages, programmes spéciaux pour la télévision) ; réduction du coût des séries TV via une refonte de la chaîne de fabrication, exploration de nouveaux débouchés (CD-Rom, jeux vidéos...).

C'est à cette réflexion en profondeur que le producteur souhaite associer le Pôle image : «*Le Pôle image est déjà une réussite. Les studios sont là, l'environnement est favorable. La deuxième étape consiste à pérenniser ces entreprises.*» Une façon courtoise de rappeler le rôle primordial des acteurs politiques en matière de choix économiques et culturels.

Promouvoir Kirikou, c'est préserver un cinéma d'exception² et une manière de penser. C'est inviter le monde à suivre, les yeux grands ouverts, le magique *Il était une fois*. ■

1. Kirikou est une coproduction (Les Armateurs, Odec Kid Cartoon, Monipoly, France 3 cinéma...) qui a bénéficié du soutien du CNC, des aides européennes (Eurimages, plan Média) et de la participation du Pôle image.

2. En France, une taxe est prélevée sur les recettes des salles et réinjectée dans la production. La réglementation oblige également les chaînes de télévision à participer à la production de films. On connaît le combat des cinéastes et des producteurs, parmi d'autres, contre l'Accord multilatéral sur l'investissement (Ami) qui a mené la France à se retirer des négociations puis à la suspension du projet au sein de l'OCDE. Par cet accord, les Etats s'engageaient à livrer toute richesse nationale à n'importe quel acquéreur, soit à abandonner leurs prérogatives au profit du seul marché. Prérogatives qui consistent parfois à protéger un secteur pour encourager la création.